

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 9 juillet 2019

COMMUNIQUÉ

DÉLIBÉRATION DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Attribution des secteurs entre les membres du 16^e gouvernement

Les membres du gouvernement sont chargés d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration, dans la limite des compétences dévolues à la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement a aujourd'hui procédé à l'attribution des secteurs entre les onze membres du 16^e gouvernement.

Thierry Santa, président du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler les secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler les secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière. Il est également chargé du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, ainsi que du suivi des transferts de compétences. Il concourt au règlement des problématiques minières, ainsi qu'au suivi du Fonds Nickel.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler les secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer. Il est également chargé de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

Isabelle Champmoreau est chargée d'animer et de contrôler le secteur de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur. Elle est également chargée du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales. Elle est enfin chargée de la problématique du bien-être animal.

Yoann Lecourieux est chargé d'animer et de contrôler le secteur du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires. Il est également chargé du suivi des grands projets et de la francophonie. Il est aussi chargé des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava est chargé d'animer et de contrôler les secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme. Il est également chargé du secteur de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler les secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il est aussi chargé des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Jean-Louis d'Anglebermes est chargé d'animer et de contrôler les secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, et du suivi du XI^e FED territorial. Il est également chargé des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre Djaïwé est chargé d'animer et de contrôler les secteurs de la jeunesse et des sports. Il est également chargé de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

Valentine Eurisouké est chargée de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique. Elle est également chargée de l'animation du secteur de la condition féminine.

Philippe Germain est chargé d'animer et de contrôler les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement durable. Il est également chargé du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, ainsi que des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.

* *
*